

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation :
03.03.2017**

L'an deux mille dix-sept et le treize mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de **Monsieur SANS Christian**, Maire

**Nombre de conseillers
en exercice : 14**

Présents : M. RAMEAU Mmes GERARD SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, AMOUROUX, LIVOTI, Mmes TOUZANNE, DALLA-ZANNA, M.PIZZATO, Mme AIMONE-CAT, TONELLO, M. ROUCH, Mme CAHUZAC.

**D.C.M. N° 3.5 c)
Modification des encaisses de la régie
« Camping Municipal »**

Madame CAHUZAC Déborah a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que des compteurs électriques défalqueurs ont été posés sur les emplacements du Camping Municipal.

Monsieur le Maire propose donc de facturer l'électricité aux résidents en fonction de leur consommation réelle et selon la tarification d'ERDF et en conséquence de rajouter ce tarif sur le règlement du Camping.

OUÏ l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECI DE

- de facturer l'électricité des résidents du Camping Municipal en fonction de leur consommation réelle et selon les tarifs d'ERDF en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Affiché le **16.03.2017**
Pour copie conforme

En Mairie, le 15 mars 2017

Le Maire,
SANS

